

Révisions du budget en Croatie : oui, mais ... pour qui et pourquoi ?

par [Sandrine Levasseur](#)

Dans le cadre de la [procédure pour déficit excessif \(PDE\) à laquelle est soumise la Croatie depuis le 28 janvier 2014](#), le gouvernement croate a dû réviser son budget prévisionnel pour les trois années à venir puisque c'est le délai qui a été imparti au pays pour remettre ses finances publiques en bon ordre, le « bon ordre » s'entendant comme un déficit public ne dépassant pas les 3 % du PIB. Ce nouveau budget s'inscrit dans une conjoncture économique très défavorable puisque la projection de croissance du PIB par le gouvernement pour 2014 a été révisée de 1,3 % à un tout petit 0,2 %.

Paradoxalement, le nouveau budget pourrait contribuer à prolonger la récession dans le pays plutôt qu'à l'en sortir, tout du moins en 2014. Le paradoxe mérite d'autant plus d'être souligné que c'est aussi l'avis de ceux pour qui le gouvernement croate réalise l'ajustement : d'une part, les [agences de notation](#) et d'autre part, les institutions internationales (tout du moins [le FMI](#), la Commission européenne se devant d'être silencieuse sur le sujet). De fait, un simple coup d'œil sur le budget révisé suffit à entrevoir que l'ajustement budgétaire proposé par le gouvernement croate n'aura pas d'effets expansionnistes sur le PIB. Par exemple, le budget prévoit une hausse des revenus fiscaux, notamment *via* une augmentation du taux des cotisations d'assurances santé de 13 à 15 %. Mais cela aura aussi pour effet de grever la [compétitivité internationale des entreprises](#), déjà très malmenée. Les salaires et primes des fonctionnaires d'Etat baisseront (d'environ 6 %) de façon à

donner une bouffée d'air aux finances publiques. Mais ces coupes dans les salaires des fonctionnaires ne contribueront pas à redresser la demande interne déjà très atone du fait des [réajustements de bilan des ménages et entreprises](#). Dernier exemple, les profits des entreprises publiques ne seront pas réinvestis dans l'économie afin de renflouer les caisses de l'Etat. Or, le pays se prive du même coup d'une source de croissance puisque les entreprises publiques, du fait de leur poids dans l'économie, réalisent une bonne [part de l'investissement productif](#).

Il ne fait pas de doute que les finances publiques croates doivent être assainies.. Toutefois, l'horizon des ajustements budgétaires décidés par le gouvernement croate nous semble extrêmement « court-termiste », sans remise en question du modèle de croissance existant ni recherche de sources de croissance pérennes. Il y a quelques semaines, dans une [note de l'OFCE](#), nous avons discuté l'impact des ajustements budgétaires alternatifs sur la croissance et les finances publiques. Dans [le cas précis de la Croatie](#), le gouvernement ne pourra faire l'économie d'une réflexion sur la restructuration de son appareil productif (au travers notamment de privatisations et de concessions), sur les moyens d'améliorer le recouvrement de l'impôt et, plus largement, sur la politique anti-corruption à mener afin d'améliorer le « climat des affaires » dans le pays. En attendant, en grande partie du fait des choix budgétaires réalisés, l'année 2014 signera vraisemblablement la 6^e année de récession consécutive pour la Croatie. Le FMI qui, dans ses prévisions, intègre un impact récessif des ajustements budgétaires supérieur à celui du gouvernement croate, projette d'ailleurs pour 2014, un [recul du PIB de l'ordre de 0,5 à 1 %](#). En cumulé, la baisse du PIB depuis 2009 se situerait donc entre 11,6 à 12,5 %... Pas de quoi rêver ...

La Croatie dans l'Union européenne : une entrée sans fanfare

par [Céline Antonin](#) et [Sandrine Levasseur](#)

Le 1^{er} juillet 2013, 10 ans après avoir déposé sa demande d'adhésion à l'Union européenne, la Croatie deviendra officiellement le 28^e Etat membre de l'UE, et le deuxième pays de l'ex-Yougoslavie à intégrer l'Union. Etant donné la taille du pays (0,33 % du PIB de l'UE-28) et le consensus politique autour de l'adhésion, l'entrée de la Croatie devrait passer relativement inaperçue. Pour autant, cette entrée n'est pas sans enjeux. En effet, à l'heure où l'Union européenne traverse la pire crise de son histoire, on peut légitimement s'interroger sur l'opportunité d'intégrer prématurément la Croatie, alors même que le pays traverse sa cinquième année de récession. La dernière [Note de l'OFCE \(n°27, 26 juin 2013\)](#) revient sur deux des principales faiblesses du pays : d'une part, son manque de compétitivité, et d'autre part, son niveau de corruption encore beaucoup trop élevé pour lui garantir une croissance soutenue et durable.

Forte de 4,3 millions d'habitants, la Croatie a d'abord connu une période de forte croissance économique jusqu'en 2008, fondée sur le dynamisme de son tourisme et une consommation des ménages largement financée à crédit grâce aux capitaux étrangers. La crise a révélé, une fois de plus, les limites de ce modèle de développement et mis en lumière les faiblesses structurelles du pays : une très forte dépendance à l'égard des capitaux étrangers, la vulnérabilité d'un régime de

changes (quasi) fixes, un environnement peu propice à l'investissement ou l'ampleur de l'évasion fiscale.

Même si les négociations ont eu le mérite d'aborder certains problèmes, d'autres restent encore irrésolus. Ainsi, en matière économique, l'ouverture du marché intérieur à la concurrence demeure insuffisante et le pays souffre d'un défaut de compétitivité important. Au niveau juridique, les progrès réalisés dans la lutte contre la corruption, l'évasion fiscale ou l'économie souterraine sont très insuffisants, ce qui prive le pays des bases d'une croissance robuste. Après la Roumanie et la Bulgarie, l'entrée de la Croatie risque malheureusement d'entériner l'idée que juguler la corruption n'est pas une condition *sine qua non* pour entrer dans l'UE. Au regard des crises institutionnelles répétées que vit l'Union européenne depuis 2009 et de l'euroscepticisme ambiant, il est aujourd'hui urgent de se fixer comme tâche prioritaire l'approfondissement plutôt que l'élargissement.